

OFFRE D'EMPLOI EXTERNE & INTERNE N° 002/OPER/GOM/HI/09/2025

POSTE :	
Chef de Projet H/F Goma	
Sous la responsabilité hiérarchique	: Area Manager
Type de contrat	: CDD
Durée	: 3 Mois et demi
Affectation	: Goma
Date de prise de poste	: Octobre 2025

I. CONTEXTE

En réponse aux besoins et dans le cadre de son expertise technique, HI intervient en RDC depuis 1995 dans de nombreux secteurs et est un acteur reconnu dans l'assistance humanitaire et le domaine logistique.

A Kinshasa sont mis en place des projets pluriannuels de développement sur les thématiques de la Réadaptation Physique et Fonctionnelle, de la Santé Maternelle et Infantile, l'Education Inclusive et la Gouvernance Inclusive.

Au Kasai et au Kasai Central, initialement engagé dans des activités de développement HI est intervenu depuis la crise de 2016 sur des projets de Sécurité Alimentaire (modalité Cash puis soutien à la production agricole) et actuellement intervient dans un projet d'inclusion économique et d'éducation inclusive.

Au Nord-Kivu, à ce jour, la base de Goma met en œuvre plusieurs projets :

Un projet de clinique mobile en santé mentale (ECHO)

Un projet de réponse d'urgence (CDCS) à la santé primaire où HI intervient au travers de la composante santé mentale intégrée à de la thérapie de stimulation pour les enfants MAS et leur famille

Un projet de réadaptation intégrée avec la thérapie de stimulation et la santé mentale (RIMSCASSA-GFFO)

Un projet de stockage ATLAS Logistique avec possible déploiement de l'activité transport.

La stratégie opérationnelle pluriannuelle de HI pour la RDC est en cours de renouvellement, elle devra tenir compte des nouveaux enjeux liés au contexte politique interne et régional.

L'année 2025 sera donc consacrée au développement du nouveau cycle stratégique 2025-2027, à la définition de nouveaux axes et priorités avec des réflexions axées notamment sur les capacités de réponse d'urgence, la protection, le relèvement économique, et l'amélioration de l'accès aux soins et services de réadaptation en RDC.

II. MISSION, TACHES ET RESPONSABILITES

Le chef de Projet manage une équipe actuellement composée de neuf personnes (dont les superviseurs Kinésithérapeute, les Kinésithérapeutes et Mobilisateurs).

Le chef de Projet, planifie, supervise, et coordonne la mise en œuvre de toutes les activités du projet. Il, elle supervise et gère le personnel du projet y compris les partenaires nationaux. Il, elle réalise le suivi et évaluation du projet et contribue à la définition des nouvelles phases.

Mission 1 : MANAGEMENT

- Manager Exemplaire : incarne les valeurs de HI au quotidien, et est un rôle model.
- Manager Porteur de sens : appréhende la stratégie, l'explique, la traduit en objectifs opérationnels pour son équipe, conduit les changements nécessaires. Donne du sens à chaque acte de management. Impulse dans ce cadre des échanges de pratique inter et intra directions. Encourage l'innovation et la prise de risques.
- Manager Gestionnaire : organise la gestion opérationnelle de son équipe, structure le travail autour de processus identifiés, pilote la performance, et facilite la résolution des problèmes.
- Manager 1er RH & Coach : contribue au développement de ses collaborateurs, en créant les conditions pour permettre leur engagement, leur professionnalisation et leur attachement à

HI. Veille au respect du code de conduite des politiques institutionnelles, de l'état d'esprit et des comportements individuels et collectifs attendus.

Mission 2 : Stratégie et pilotage Contribue au développement de la stratégie opérationnelle du programme

- Contribue à la stratégie opérationnelle (StratOp) programme ou pays
- Rédige de nouvelles propositions de projet pour la poursuite ou l'extension du projet
- Contribue à la rédaction de nouvelles propositions pour de nouvelles opportunités, le cas échéant

Mission 3 : Mise en œuvre opérationnelle

Responsabilité 1 : Assure la mise en œuvre du projet, conformément au cadre logique et au budget alloué

- Pilote la stratégie d'intervention du projet et propose des ajustements si les objectifs doivent évoluer ou s'ils risquent de ne pas être atteints
- Assure la planification des activités, des ressources associées et met en place le plan d'action
- Assure la mise en œuvre des activités d'après les propositions de projet et conformément au budget alloué
- Assure le reporting du projet, en interne (au sein du programme) et en externe (aux bailleurs, autorités et/ou partenaires)
- Engage les dépenses et gère les lignes budgétaires spécifiques aux activités du projet dont il/elle a reçu la délégation, à travers le Tableau de délégation de signature du programme
- Prépare et gère la relation partenariale avec les partenaires de mise en œuvre du projet
- Garantit le bon archivage des informations

Responsabilité 2 : S'assure que la mise en œuvre du projet est conforme aux cadres existants

- Veille à la bonne mise en œuvre et au suivi des politiques institutionnelles (notamment politiques PSE, PSEAH et Age Genre-Handicap) et aux autres normes internes HI
- Veille au respect des termes de la proposition de projet et des règles en vigueur du ou des bailleurs finançant le projet
- Veille au respect des normes et standards techniques globales en communiquant et en impliquant les conseillers et spécialistes techniques compétentes sur les thématiques du projet

Responsabilité 3 : Assure le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage du projet

- Assure le suivi du projet, notamment des indicateurs de progression des activités et des effets escomptés
- Définit le plan des évaluations et le met en œuvre
- S'assure que le projet rend des comptes vis-à-vis des acteurs locaux impliqués
- Assure l'apprentissage du projet, en prenant en compte les leçons tirées des projets similaires précédents, en suivant les recommandations formulées tout au long du projet (issues des évaluations, missions d'appui, audits, etc.) et en capitalisant les connaissances acquises

Responsabilité 4 : Assure la gestion des données projet

- Veille à la mise en place des outils appropriés pour la collecte et la gestion des données pour le projet, conformément aux normes globales
- Veille à ce que les données en lien avec le projet sont recueillies et compilées dans la base de données du projet
Vérifie et corrige régulièrement la base de données des activités

Responsabilité 5 : Assure l'animation fonctionnelle des équipes sur son projet

- Anime des réunions de coordination entre son équipe directe et les services supports présents sur sa zone lorsque nécessaire
- Assure la bonne collaboration entre son équipe et les équipes support (services partagés et techniques notamment), afin de faciliter la mise en œuvre du projet dans le pays
- Anime le comité de pilotage du projet

Responsabilité 6 : Contribue à la communication sur le projet en externe

- Contribue à l'influence externe de HI en participant à des réseaux, le cas échéant
- Communique sur le projet auprès des partenaires, des autorités et des parties prenantes, le cas échéant.

Mission 4 : Préparation et réponse aux urgences

- Pilote les actions de préparation aux urgences dans son département et, en cas d'urgence, réorganise les priorités de son équipe en fonction de l'impératif humanitaire, afin d'assurer une réponse rapide et efficace de HI ».

III. PROFIL RECHERCHE

Expériences / Diplôme :

- Être titulaire d'un diplôme en gestion de projet, en sociologie, sciences sociales, en développement, appuyé de compétence en gestion de projet humanitaire.
- Une expérience professionnelle dans un poste similaire au sein d'une ONGI d'au moins 4 ans,
- Avoir des expériences de formation, de supervision et du suivi/pilotage des projets

CONDITIONS POUR POSTULER

Etape 1 :

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire via le lien ci-dessous au plus tard le Dimanche,05/10/2025 à 16 heures 30'.

[**CLIQUER ICI POUR POSTULER**](#)

Etape 2 :

Veuillez envoyer par e-mail à l'adresse suivante les documents ci-dessous avec la référence "**Offre N°002/OPER/GOM/HI/09/2025, Chef de Projet CDCS.**" Au plus tard le **Dimanche,05/10/2025 à 16 heures 30'**. par e-mail à l'adresse suivante : recrutement@rdc.hi.org

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement et exclusivement :

- ✓ Une lettre de motivation (**1 page maximum**) ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;
- ✓ Un curriculum vitae **en 3 pages maximum** (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence qui seront amenées à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection).
- ✓ La carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM.
- ✓ **Attention toute omission d'expérience en ONG ou d'invention/modification d'expérience sur le CV entrainera une élimination immédiate du processus de recrutement, quelle que soit l'étape ;**
- ✓ Tout autre document (certificats de travail, diplômes,) pourra être demandé ultérieurement si la candidature est susceptible d'être retenue.

N.B : Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités

Aucune information supplémentaire ne sera donnée sur place ou par téléphone.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux tests.

Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discriminations à l'embauche.

Handicap International est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement les candidatures des personnes en situation de handicap et des femmes. Nous encourageons sincèrement les candidats en situation de handicap à contacter la base où a lieu le recrutement pour exprimer leurs besoins spécifiques.

Handicap International est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contraire à la politique d'HI et si vous êtes approché(e) par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché(e) de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : ligne.plaintes@rdc.hi.org

Fait à Kinshasa, le Vendredi, 19/09/2025

La direction.